

Introduction

Afin de mieux comprendre les enjeux qui se posent à la France pour assurer la viabilité à long terme de son développement en mobilisant ses politiques et son système énergétique, il est intéressant d'analyser le contexte énergétique national en le plaçant dans l'ensemble plus vaste de l'Union Européenne (UE).

Avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 22900 \$¹ en 2000, la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne de l'Union Européenne. La consommation d'énergie finale par habitant (2,7 tep) est également voisine de celle de l'Union Européenne (2,6 tep) en valeur comme en structure de répartition par secteur d'activité (industrie, transport, résidentiel et tertiaire), ainsi que par produit énergétique (produits pétroliers, gaz, électricité, chaleur).

Pour la France comme pour l'UE, apparaît une forte vulnérabilité du système énergétique (consommation et production) liée au fait que le secteur des transports représente en 2000 près du tiers (31%) de la consommation finale totale, qu'il est presque totalement dépendant des produits pétroliers (96%) et que ceux-ci proviennent essentiellement de pétrole brut importé (pour la totalité dans le cas de la France). Il y a là une grande faiblesse par rapport à un objectif de développement durable : la vulnérabilité des approvisionnements se conjugue à un haut niveau de pollution (globale et locale) et à une accumulation d'accidents et de victimes, à un taux particulièrement élevé pour la France. Cette fragilité est bien traduite par l'indicateur n° 5 sur la dépendance pétrolière.

Le secteur de l'électricité présente par contre une nette différence entre la France et l'UE. On constate en effet que la consommation finale d'électricité par habitant et par an est nettement plus élevée en France (6700 kWh) que dans le reste de l'Union Européenne (5900 kWh). Constatation plus alarmante : cette consommation a augmenté entre 1980 et 2000 de 86% en France par comparaison avec 56% pour l'Union. Cette différence est largement due au développement du chauffage électrique en France, absurdité technique et économique, mais aussi, contrairement à ce qui s'est fait dans d'autres pays européens, à la faiblesse des actions de maîtrise de la demande d'électricité.

Mais c'est au niveau de la production d'électricité que réside « l'exception française » : la contribution du nucléaire à la production d'électricité est de 77% pour la France, contre 22% pour le reste de l'Union (la France produit la moitié de la production d'électricité d'origine nucléaire de l'Union). En outre, la France a développé l'industrie du retraitement des combustibles irradiés et l'utilisation du plutonium comme combustible des réacteurs électronucléaires (combustible MOX), ce qui pose de gros problèmes en raison des risques d'accidents, de pollution par les effluents radioactifs et de risque de prolifération des armes nucléaires.

Les émissions de CO₂ sont inférieures en France à celles de l'Union Européenne (en 2000 : 8,8 tCO₂/hab pour l'UE et 7,2 pour la France ; 0,11 kgCO₂/\$US pour UE et 0,08 pour la France). Cette différence est essentiellement due à la production d'électricité d'origine nucléaire. Cependant, la lutte contre l'effet de serre se justifiant

¹ PIB à parité de pouvoir d'achat, exprimé en US\$ de 1995.

entre autres par la nécessité de laisser aux générations futures une planète saine et habitable, il est impensable de poursuivre cet objectif en utilisant une industrie qui contamine la planète pour des milliers d'années. Par ailleurs il faut aussi noter que les émissions de CO₂ ramenées au PIB diminuent nettement et régulièrement pour l'Union européenne, tandis qu'elles diminuent très peu pour la France sur la période 1990-2000. On peut faire la même constatation de relative stagnation pour les émissions de CO₂ par habitant, comme l'illustre l'indicateur 1.

Si l'on regarde enfin l'indicateur le plus global de consommation d'énergie, l'intensité énergétique (indicateur n° 7), on constate également une évolution inquiétante pour la France. Alors que l'intensité énergétique finale de la France était pratiquement égale à celle de l'Union sur la période 1991-1999, la baisse de sa valeur se poursuit depuis pour l'UE plus rapidement que pour la France.